

" LETTRE D'AFRIQUE "

Monsieur,

Nous voudrions tout d'abord attirer votre attention sur la gravité de ce qui se passe au Maroc depuis mardi soir. En particulier, l'arrestation du leader de l'Union Socialiste des Forces Populaires (U.S.F.P.), Me Abderrahim Bouabid, inquiète énormément les observateurs de la vie politique marocaine.

En effet, c'est la première fois, depuis l'avènement du roi Hassan II, que le Premier secrétaire de l'U.S.F.P. est arrêté ou même seulement inquiété par les forces de sécurité royales, civiles ou militaires.

Jusqu'à présent, Me Bouabid avait toujours été considéré, au Maroc et à l'étranger, comme l'interlocuteur privilégié, donc intouchable, du Palais royal à gauche et aussi comme le grand « modérateur » des forces d'oppositions...

Depuis hier, beaucoup estiment dans les milieux politiques et diplomatiques de Rabat, que le roi Hassan II vient de commettre une grave erreur. Ils craignent des incidents sérieux si l'U.S.F.P. est obligée de retourner complètement dans la clandestinité.

Or, cela est fort possible, car au moment où nous écrivons cette « Lettre » il est de plus en plus question que tous les membres du Bureau Politique (9) de l'U.S.F.P. soient mis en état d'arrestation. C'est déjà le cas pour le député socialiste de Casablanca, M. Mohamed Mansour.

Tout le monde, y compris les amis (les véritables !) du roi Hassan II, se demande si celui-ci n'est pas en train de se laisser isoler dangereusement par son appareil policier, au moment où une partie de l'armée se pose les mêmes questions que la gauche marocaine au sujet de l'avenir du Sahara...

Dès le 29 juin (L.A. 24/81), nous vous parlions de « l'amertume de la gauche marocaine et d'une partie au moins de l'Armée Royale, surtout au niveau des officiers supérieurs... », après le sommet de l'O.U.A. à Nairobi.

Cette inquiétude des nationalistes, civils et militaires, est apparue au grand jour mardi, lorsque le Bureau Politique de l'U.S.F.P. a publié à Rabat un communiqué insistant sur « les graves périls qui menacent l'avenir et l'intégrité territoriale du Maroc » à travers l'application du processus préconisé par l'O.U.A. pour résoudre le conflit du Sahara occidental.

Mais, à notre avis, la principale raison de l'arrestation des dirigeants de l'U.S.F.P., c'est que dans ce même communiqué ils réclament l'organisation au Maroc (et non pas au Sahara) d'un référendum sur l'avenir du Sahara. Autrement dit, il ne s'agit plus de politique étrangère mais d'une opération de politique purement intérieure !

C'est l'argument qui est avancé dans l'entourage du souverain Chérifien pour justifier les arrestations... Toutefois, d'autres responsables marocains pensent que le roi Hassan II manœuvre actuellement en fonction du changement politique qui s'est produit en France le 10 mai...

Ce n'est pas impossible ! En effet, le prétexte officiel mis en avant par les autorités pour justifier l'arrestation de Me Bouabid, concerne l'opposition de l'U.S.F.P. au scrutin d'auto-détermination au Sahara, supervisé par l'O.U.A. et l'O.N.U., après la mise en place d'une « administration intérimaire ».

A juste raison, le Bureau Politique de l'U.S.F.P. (et pas mal d'officiers supérieurs, nous le répétons) estime qu'il faut être « naïf » pour se figurer que la proposition du Comité des Sages de l'O.U.A., ne mettra pas gravement en cause la souveraineté marocaine sur le Sahara.

A ce niveau, on est obligé de constater qu'il y a un profond divorce entre la gauche marocaine et la gauche française que M. Claude Cheysson et d'autres ministres du gouvernement Pierre Mauroy (par exemple, MM. Michel Rocard et Michel Jobert) ont beaucoup de mal à retenir sur le chemin d'un soutien ouvert à la cause du Polisario et de ses amis !...

Lettre d'Afrique 10 sept 81





Par conséquent, le Parti socialiste français serait très embarrassé s'il était obligé de soutenir à fond ses partenaires idéologiques marocains, plus royalistes que le Roi ! et plus expansionnistes que l'Istiqlal...

A la limite, on pourrait presque dire que le roi du Maroc vient de rendre service (au niveau politico-diplomatique et non pas idéologique) au président François Mitterrand et à son gouvernement, surtout à un moment où Paris cherche à renouer des liens étroits avec Alger.

Un autre élément explique dans cette affaire l'incertitude et le silence des dirigeants français. Il s'agit de la position très nette de l'Arabie Saoudite que l'Elysée veut absolument séduire ! Il ne faut pas oublier que ce pays fournit maintenant à la France près de 51 % de sa consommation de pétrole (seulement 34 % en 1980). Ceci explique peut-être cela !

Quoi qu'il en soit, nous sommes en mesure de vous annoncer que le prince Fahd, reçu mardi à l'Elysée, a réaffirmé au président François Mitterrand le soutien absolu de l'Arabie Saoudite à la cause d'Hassan II au Sahara occidental, aussi bien financièrement que politiquement...

Enfin, un autre facteur joue également dans cette affaire saharienne. Il s'agit des Etats-Unis. C'est ainsi, que l'on parle d'un voyage imminent du souverain Chérifien à Washington. Signalons en passant que l'on dit la même chose pour d'autres chefs d'Etat africains, comme par exemple les présidents ivoirien, gabonais, zaïrois, etc...

Dans ces conditions, on comprend mieux la prudence des milieux officiels français qui s'interrogent toujours sur la meilleure voie à suivre pour rester en bons termes avec Rabat, Alger et ...Tripoli ! Plutôt difficile !...

Lettre d'Afrique du 10 sept 81.
FIN.

Libéralisation compromise au Maroc ?

La démocratisation de la vie politique marocaine, engagée par Hassan II avec les élections législatives de 1977, paraît de plus en plus remise en cause. La libération, en juillet 1980, d'une centaine de détenus politiques — dont une majorité de militants socialistes — avait laissé croire à une consolidation de la libéralisation, mais la situation n'a cessé de se dégrader depuis le début de cette année. La détérioration a atteint son point culminant avec les émeutes qui ont, le 20 juin, ensanglanté Casablanca.

L'arrestation, mardi, de M^e Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P., porte un nouveau coup à une démocratisation que d'aucuns jugeaient illusoire. Le sort qui vient d'être réservé à la figure de proue du socialisme marocain est à rapprocher de la décision de la chambre correctionnelle de renvoyer à quinzaine le procès de M. Mustapha Karchaoui, rédacteur en chef d'« Al Moharrir », et de cinq autres dirigeants politiques et syndicalistes, le pouvoir paraissant vouloir exercer le maximum de pressions sur le principal parti de l'opposition.

La tension entre le Palais et l'U.S.F.P., qu'avait rapprochés, depuis 1975, leur objectif commun de « récupération des provinces sahariennes », n'a cessé de croître depuis le référendum du 30 mai 1980, à la suite duquel Hassan II avait décidé de prolonger jusqu'à 1983 la durée d'une législature qui aurait dû normalement venir à son terme cet automne. Les dirigeants socialistes ayant dénoncé l'« illégalité » de cette mesure et menacé de retirer leurs députés du Parlement à la rentrée, le souverain avait laissé entendre qu'il pourrait interdire l'U.S.F.P. Cette formation avait également reproché au monarque sa politique économique et sociale, jugée « injuste », et son « pacifisme » dans le conflit saharien.

L'interpellation de M^e Bouabid est survenue le jour même où l'U.S.F.P., qui avait réservé son jugement après le petit sommet de Nairobi, fin août, publiait un communiqué critiquant plusieurs dispositions de la résolution du « comité des sages » de l'O.U.A. Les socialistes exigent « un référendum populaire et démocratique, conformément à la Constitution, en vue d'appeler l'ensemble du peuple marocain à se prononcer » sur les décisions du comité concernant les modalités du cessez-le-feu et du référendum au Sahara occidental.

Alors que le souverain a présenté comme une victoire le fait que les administrations civiles et militaires marocaines resteront sur place durant ces opérations, l'U.S.F.P. estime qu'il s'agit là d'« une concession de pure forme », puisque c'est l'administration intérieure de l'ONU et de l'O.U.A. qui sera, selon elle, toute-puissante. De même, elle dénonce la consultation des réfugiés sahraouis d'Algérie et de Mauritanie, qui donnera lieu « à une véritable invasion de dizaines de milliers d'éléments (...) ayant toute latitude pendant la campagne électorale de proclamer leur hostilité à notre pays ». Enfin, l'U.S.F.P. réclame une campagne d'information.

Pour les dirigeants socialistes marocains, cette nouvelle crise est inséparable de la grave situation économique et sociale que connaît leur pays et que même le retour à la paix au Sahara ne saurait, selon eux, redresser sans de profondes réformes de structures. C'est là, évidemment, un langage qui ne peut que déplaire au Trône, engagé dans une partie difficile.

Maroc

PREMIER SECRÉTAIRE DE L'U.S.F.P.

M^e Bouabid a été arrêté à Rabat

Rabat (A.F.P.). — M^e Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, a été arrêté mardi soir 8 septembre à Rabat. Selon ses amis, trois hommes en civil, sans mandat d'arrêt, ni papiers prouvant leur appartenance à la police, se sont présentés chez lui vers 22 h. 30 et ont tenté de l'emmener. Plusieurs dirigeants de l'U.S.F.P. accourus sur les lieux ont alors appelé la police et le ministre de l'intérieur, M. Basri. Finalement, M^e Bouabid a accepté de monter dans un fourgon de la police en compagnie de son avocat. On ignorait, ce mercredi en fin de matinée, les raisons de son arrestation. On peut penser qu'elle est liée au communiqué de l'U.S.F.P. critiquant la résolution de l'O.U.A. sur le Sahara.

La figure de proue du parti socialiste

Personnalité très connue sur la scène internationale, et en particulier au sein de l'Internationale socialiste, où il compte de nombreux amis, M^e Abderrahim Bouabid est la figure de proue de l'Union socialiste des forces populaires. Né le 23 mars 1920 à Salé, dans une modeste famille, il a fait ses études, grâce à une bourse, à Rabat et à Paris, où il a obtenu une licence en droit et suivi les cours de l'Ecole des sciences politiques. Nationaliste convaincu, il milite très tôt dans les rangs de l'Istiqlal, ce qui lui vaut d'être envoyé en prison par les autorités française à deux reprises.

Ministre d'Etat dans le premier gouvernement marocain, en décembre 1955, il participe aux discussions qui aboutiront à la déclaration d'indépendance le 2 mars 1956. Ambassadeur à Paris en 1956, puis ministre dans plusieurs gouvernements, il rompt en 1959 avec l'Istiqlal et fonde avec Mehdi Ben Barka l'Union nationale des forces populaires, qui deviendra l'U.S.F.P., à la suite d'une scission en 1972. L'action pour la récupération des « provinces sahariennes » l'avait rapproché du palais, mais la crise économique et sociale l'ont conduit à se montrer de plus en plus critique.

L'épreuve de force est engagée entre Hassan II et l'opposition socialiste

Dans un communiqué publié à Paris mercredi 9 septembre, le bureau exécutif du parti socialiste français « exige la libération immédiate » de M^r Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, et condamne « l'interdiction de fait de l'opposition socialiste » marocaine. Le gouvernement marocain a réagi avec vivacité. Dans

une dépêche de l'agence MAP, il reproche au P.S. son « immiton » dans les affaires intérieures du Maroc. S'étonne qu'il prenne la défense « aveugle, préméditée et illogique d'une position anti-référendaire au Sahara occidental », et regrette cette « polémique aussi intempestive que déplorable ».

Les responsables de l'U.S.F.P. encore en liberté jugent « extrêmement grave » l'arrestation de M^r Abderrahim Bouabid et celle de Mohamed Mansour, député de Casablanca et membre du bureau politique (nos dernières éditions datées 10 septembre). Chef de l'opposition depuis de nombreuses années, M^r Bouabid paraissait, en effet, « intouchable » en raison de son patriotisme. « Depuis l'indépendance, il n'a jamais été sous les verrous. Le 16 juillet 1963, la police l'avait, il est vrai, arrêté en même temps que tous les membres de la commission exécutive du parti (1), mais lorsqu'elle s'était aperçue de sa présence, deux heures après, elle l'avait aussitôt relâché », nous ont dit M. Mehdi Alaoui, membre du bureau politique, et M. Fathallah Oualalou, député, de passage à Paris.

La perquisition qui a eu lieu à l'aube du mercredi 9 septembre au siège de l'U.S.F.P. à Rabat, l'ajournement du procès des dirigeants du parti et de la Confédération démocratique du travail (C.D.T.) et l'interpellation de plusieurs responsables dont l'identité n'a pas été révélée, leur font craindre l'arrestation, dans les prochains jours, des six autres membres du bureau politique.

Pour des élections à la date prévue

« Nos militants et nos dirigeants arrêtés, et condamnés depuis les émeutes de Casablanca, le 20 juin, sont des otages de Hassan II », déclaraient il y a quelque temps déjà les responsables de l'U.S.F.P. Le roi chercherait, selon eux, à faire pression sur leur parti pour l'obliger à se montrer plus « compréhensif » sur deux points : l'affaire du Sahara occidental, et la prolongation de la durée de la législature de quatre à six ans.

La rentrée parlementaire étant fixée au vendredi 9 octobre, le souverain voudrait éviter que les quatorze députés socialistes refusent de siéger : ils estiment, en effet, qu'ayant été élus en 1977 leur mandat est venu à échéance, et considèrent que le référendum du 30 mai 1980 modifiant la durée de la législature ne peut s'appliquer à la Chambre actuelle. Ils réclament avec d'autant plus de vigueur des élections à la date initialement prévue qu'ils reprochent à l'administration d'avoir exercé des pressions sur le corps électoral en 1977, provoquant ainsi la sous-représentation de l'U.S.F.P.

Pour ce qui est du Sahara occidental, M. Oualalou nous a déclaré : « Cette affaire ne concerne pas seulement le roi mais aussi le peuple. Nous ne disons pas que nous sommes contre le référendum préconisé par l'O.U.A. mais nous estimons que ses modalités comportent trop de risques, compte tenu des sacrifices consentis par le peuple marocain, c'est pourquoi nous demandons qu'il soit consulté. » L'U.S.F.P. souligne, en effet, que c'est le premier référendum d'autodétermination dont le résultat n'est pas connu à l'avance. Or elle estime, comme le palais, que le véritable interlocuteur du Maroc dans l'affaire du Sahara est Alger et aussi le Front Polisario.

Des « otages »

L'U.S.F.P. note, en outre, que le roi ne l'avait pas tenue au courant de ses intentions avant de se rendre aux deux sommets de l'O.U.A. à Nairobi en juin et en août. Le souverain avait cependant demandé aux chefs des différents partis de l'accompagner. M^r Bouabid, « ne voulant pas cautionner un processus dont il n'avait pas été informé », avait délégué M. Radi, qui est chef du groupe parlementaire socialiste à la Chambre mais n'appartient pas au bureau politique. Sa présence devait simplement témoigner de « l'attachement de l'U.S.F.P. aux provinces sahariennes ».

Hassan II avait vivement reproché à la C.D.T., idéologiquement proche de l'U.S.F.P., d'avoir donné pour le 20 juin un ordre de grève générale, qui a dégénéré en émeutes, alors qu'il allait jouer à Nairobi une partie difficile. Le communiqué de l'U.S.F.P. sur le Sahara l'a sans doute d'autant plus irrité qu'il rompt le « consensus national » et que lui-même pourrait opposer à ses dirigeants l'attitude

qu'avait adoptée Ben Barka concernant la revendication de Rabat sur la Mauritanie.

Dans son livre *Option révolutionnaire au Maroc* (2), le chef de la gauche marocaine à Paris notait : « La position de l'Union nationale des forces populaires sur cette question se résume en deux mots : autodétermination et appartenance au Maghreb. » C'est la position que le souverain a acceptée à l'O.U.A. au sujet du conflit saharien.

L'U.S.F.P. reproche précisément au roi de tenir un double langage en affirmant à Rabat qu'il a

remporté une victoire à Nairobi et que le Sahara restera marocain. Les dirigeants socialistes sont persuadés que le souverain leur propose implicitement un marchandage : le pouvoir fera preuve de clémence à l'égard des personnes arrêtées et condamnées — les « otages », comme les appelle l'U.S.F.P. — à condition qu'elles renoncent à une stratégie qui contrecarre la sienne. Comme elles ont refusé jusqu'ici, c'est l'épreuve de force, ainsi que cela s'est déjà produit maintes fois depuis l'indépendance.

PAUL BALTA.

(1) Il s'agissait alors de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), d'où est sortie l'U.S.F.P., à la suite d'une scission, en 1972.
(2) Editions Maspero, Paris, 1966, page 125.

Le monde. 11/9/81

Rabat dénonce l' «outrecuidance» des socialistes français

Tandis que de nouveaux dirigeants socialistes marocains sont détenus et vont être jugés, la Maroc dénonce vivement la réaction du PS

L'«outrecuidance» du Parti socialiste français est sans limites: c'est le gouvernement marocain qui le dit. Rabat est furieux parce que le PS a osé publier un bref communiqué mercredi soir, exigeant la «libération immédiate» des dirigeants socialistes marocains arrêtés la veille, et estimant que ces mesures répressives «signifient l'interdiction de fait de l'opposition socialiste et la remise en cause des éléments de démocratie qui subsistaient au Maroc».

La réaction du gouvernement marocain a été cinglante hier, un communiqué officiel dénonçant «l'outrecuidance» de cette «immixtion» du PS. «Le Maroc n'accepte aucune violation de son domicile, et ce d'aucun pays, quel qu'il soit». Le gouvernement marocain se déclare également «sincèrement perplexe de voir le PS prendre la défense aveugle, préméditée et illogique d'une position anti-référendaire au Sahara occidental».

Au siège du PS à Paris, on réagit sereinement à ces violentes attaques marocaines, en soulignant que ce n'est pas la première fois que le parti réagit à des événements intérieurs marocains. On fait d'autre part remarquer que la réaction du PS se place uniquement sur le terrain des libertés politiques, sans entrer dans le débat sur l'affaire du Sahara sur laquelle de sérieuses divergences existent entre socialistes français et marocains.

Si Rabat a voulu tester les réactions françaises, il a été servi. Il aurait été impensable pour le PS de rester silencieux devant l'arrestation des principaux dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) dont son Premier secrétaire, Abderrahim Bouabid, avec lequel François Mitterrand entretenait des relations personnelles. Le gouvernement de son côté est resté muet et ne semble pas souhaiter que la polémique se développe.

USFP DECAPITEE

Les événements de Rabat sont en tous cas suivis de près à Paris. L'USFP est en effet décapitée. Au total, cinq membres du bureau politique du parti présents au Maroc sur six sont sous les verrous, Maitre Bouabid, Mohamed Lahbabi. Non content de les arrêter, Hassan II veut les juger, et ils comparaissent dès



Abderrahim Bouabid, Premier secrétaire de l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) a été arrêté mardi soir à son domicile de Rabat

aujourd'hui devant le tribunal de première instance de Rabat sous la double inculpation de troubles à l'ordre public et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'état. Une inculpation trop grave pour la simple correctionnelle, à moins qu'il s'agisse simplement de gagner du temps.

Sur place, au Maroc, aucune manifestation de rue n'a marqué l'annonce de cette nouvelle vague de répression qui vise à affaiblir un peu plus un parti durement affecté depuis alors que de nombreux Marocains souhaitent voir le conflit du Sahara prendre fin.

Le communiqué de l'USFP critiquant les concessions faites par Hassan II lors de la réunion de Nairobi, le mois dernier, pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, est vivement attaqué par la presse pro-gouvernementale, qui y voit un acte de «défaitisme» et une «trahison».

L'USFP accuse le souverain chérifien de vouloir «brûler» le «Sahara marocain» et de mettre en péril «l'intégrité territoriale» du Maroc. Mais n'a-t-elle pas ainsi pris le risque de se voir accuser de faire un procès d'intention au Roi, et de l'affaiblir dans les négociations à venir en rompant le consensus intérieur jusque là préservé sur cette

question? Le Roi n'a pas raté, en tous cas, cette occasion en or de mettre à l'écart les «généralistes» pendant cette période délicate.

A Alger, le bureau politique du FLN a «enregistré avec satisfaction» hier les résultats de la rencontre de Nairobi, qui «répondent aux aspirations légitimes du peuple sahraoui et contribuent à réaliser les espoirs des peuples de la région: la stabilité et la coopération fructueuse».

En attendant l'hypothétique référendum et le cessez le feu, le Front Polisario ne désarme pas. Il a annoncé hier qu'il avait lancé les 1er et 2 septembre une opération contre la garnison marocaine de Lemseyed, située à une quarantaine de kilomètres de la frontière du Sahara occidental, en territoire marocain.

Pierre HASKI

libération
du 11 sept 81

Bouabid et le P.S.

Au moment même où le président de la République faisait connaître le malaise de la France après l'arrestation de M^e Bouabid, leader de l'Union socialiste des Forces populaires — la gauche socialiste marocaine —, le Parti socialiste français publiait un communiqué « exigeant » la libération de Bouabid. Puis il condamnait, comme il l'a toujours fait, les arrestations en Egypte.

Gêne au Quai-d'Orsay, malaise à l'Elysée : « Il faut tout de même que le premier secrétaire (Jospin) s'habitue au fait que son parti est au gouvernement », ont murmuré les conseillers diplomatiques de la présidence.

Le premier secrétaire peut-être ; mais le groupe socialiste, lui, entend garder ses habitudes et sa liberté d'action. En envoyant, par exemple, une délégation au procès d'Abderrahim Bouabid, qui s'ouvre à Rabat le lundi 21 septembre dans une atmosphère tendue : au Maroc, tous les responsables des fédérations et des sections socialistes de l'U.S.F.P. ont dû cesser toute activité.

Ce soutien de principe au leader marocain ne signifie pourtant pas qu'on

soit d'accord au P.S. avec sa politique : l'U.S.F.P., en effet, refuse les conditions dans lesquelles doit être organisé au Sahara le prochain référendum, préconisé par l'O.U.A., accepté par la plupart des pays du tiers monde et par l'Internationale socialiste. Mais, expliquait Jospin dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1 : « Même si nous ne sommes pas d'accord avec Bouabid, nous continuerons à demander sa libération. » Le roi du Maroc trouvera-t-il une issue ?

NOUVEL Observateur
du 19-1981

Hassan II frappe à gauche

Rien ne va plus au Maroc. Après la « marche verte » organisée en 1975 par Hassan II, le consensus national semblait acquis au moins sur un point : tout le monde était d'accord pour récupérer et garder l'ex-Sahara espagnol sans, disait le roi, en « céder un pouce ». Sous la pression du Polisario et de l'opinion internationale, il fallut pourtant transiger. Se rangeant aux conseils des « sages » de l'O.U.A., le roi décidait en juin dernier d'accepter un référendum d'autodétermination, réalisé dans les territoires sahariens sous le contrôle d'une administration intérimaire de l'O.U.A. et de l'O.N.U., l'administration civile et militaire marocaine restant pourtant en place pendant les élections.

C'est sur ce point qu'est intervenue cette semaine la rupture entre le roi et son opposition socialiste : mardi dernier, l'U.S.F.P. critiquait vivement la position royale « pacifiste », estimant que la présence d'une administration internationale et le vote des Sahraouis réfugiés à l'étranger constituaient un « péril grave et réel » pour l'avenir du Sahara marocain. Aussitôt, le roi fit arrêter M^e Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P. et figure bien connue du socialisme international. Cette arrestation, qui porte un coup sérieux à la libéralisation du régime, n'est pas due uniquement aux réticences socialistes sur la politique saharienne. Elle est liée aussi aux critiques de plus en plus violentes des socialistes marocains contre la politique économique et sociale, qui a déjà, au printemps, provoqué de violentes émeutes à Casablanca. En choisissant de réprimer l'U.S.F.P. sur sa position saharienne, mal comprise à l'étranger, le roi espère-t-il faire oublier à l'opinion internationale que la répression continue et que deux cents militants socialistes ou syndicalistes sont encore en prison aujourd'hui ?

NOUVEL Observateur
12/1981

Du Maroc à la Knesset

Le chancelier Kreisky est intervenu auprès du roi du Maroc avant les dernières élections israéliennes pour que le monarque use de son prestige et de son influence sur les juifs marocains d'Israël en faveur de Shimon Peres. Ce sont les Palestiniens qui ont informé Kreisky du respect que les Israéliens d'origine marocaine gardaient pour le souverain de leur patrie d'origine !

La répression au Maroc

Rabat voudrait éviter que le procès de dirigeants socialistes n'affecte les relations avec Paris

Le tribunal de première instance de Rabat a décidé, vendredi 11 septembre, de reporter à quinzaine le procès de M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, et de quatre autres membres du bureau politique : MM. Mohamed Mansour, député de Casablanca, Mohamed Elyazghi, député de Kénitra et directeur du journal *Al Moharrir*, suspendu depuis le 20 juin, Mohamed Lahbabi, universitaire, et Mohamed Forkanl.

Les cinq dirigeants de l'U.S.F.P. sont poursuivis pour la publication d'un communiqué critiquant le gouvernement marocain pour avoir accepté certaines décisions du sommet de Nairobi concernant le référendum au Sahara occidental.

La prise de position du parti socialiste français « exigeant la libération immédiate » des dirigeants de l'U.S.F.P. a tendu les relations entre Paris et Rabat. Il ne semble cependant pas que les dirigeants marocains, qui ont réagi vivement à cette « im-mixtion outre-océanique dans les affaires intérieures du Maroc », veuillent envenimer les relations entre les deux pays.

De notre envoyé spécial

Rabat. — Les inculpés ont comparu devant une salle comble où se pressaient des militants, une centaine d'avocats représentant presque tous les barreaux du Maroc, ainsi que M. Ali Yata et d'autres membres du bureau politique du parti du progrès et du socialisme (communiste), venus témoigner leur solidarité.

Il a fallu que M^e Bouabid interrompe lui-même l'interminable ovation dont il était l'objet, avec ses camarades, pour que l'audience puisse commencer.

Renonçant à l'article 188 du code pénal concernant les atteintes à la sûreté extérieure de l'Etat, le ministère public n'a retenu comme chefs d'accusation que ceux prévus par le dahir (décret) du 29 juin 1935 « relatif à la répression des manifestations contraires à l'ordre et des atteintes au respect dû à l'autorité ». Les peines encourues par les inculpés vont de trois mois à deux ans de prison.

Depuis l'indépendance, les partis politiques, en particulier l'Istiqial et l'U.S.F.P., n'ont cessé de demander l'abrogation de ce texte imposé au sultan par les autorités françaises au temps du protectorat, et désigné par le peuple sous le sobriquet de « dahir quiconque », parce que tous ses attendus commencent par ce mot.

Le bâtonnier de Rabat, M^e Saddiki, a mis l'accent sur la dimension politique du procès, et a rappelé que c'est en vertu de ce texte colonial que M^e Bouabid avait été condamné

par les autorités pour sa lutte en faveur de l'indépendance, en 1944 et en 1952. Un thème est revenu comme un leitmotiv dans sa plaidoirie en arabe : « Cette arrestation est un symbole ». Elle illustre la « dégradation de la situation politique et sociale du pays ». Un collectif des avocats de la défense souligne que selon les députés de l'U.S.F.P., ces arrestations viennent s'ajouter à celles qui ont suivi les événements du 20 juin à Casablanca de sorte que la plupart des responsables de l'opposition se trouvent sous les verrous.

Le tiers des soixante-quatre membres de la commission exécutive de la Confédération démocratique du travail, les neuf membres du bureau national de ce syndicat et une centaine de dirigeants locaux de l'U.S.F.P. seraient emprisonnés.

Dans l'épreuve de force qui les oppose, l'USEP a relancé la balle dans le camp du roi : en ne demandant pas la mise en liberté provisoire de ses illustres clients, la défense a manifestement cherché à embarrasser le pouvoir. En laissant pendant quinze jours aux mains des autorités ses encombrants prisonniers, l'U.S.F.P. entend focaliser l'attention sur le texte qui a entraîné leur arrestation.

Trois hypothèses

Déjà, le bruit court que l'Istiqial, parti au pouvoir, mais qui ne serait guère favorable au référendum au Sahara occidental, fait circuler sous le manteau le communiqué de

l'U.S.F.P. En revanche, les communistes dans l'opposition, bien qu'ayant témoigné leur solidarité aux dirigeants socialistes arrêtés, estimerait que ces derniers ont rédigé leur texte d'une manière inutilement provocante pour le souverain. L'affaire occupe évidemment tous les milieux politiques, qui s'interrogent sur les raisons qui ont incité le roi à frapper comme il l'a fait l'U.S.F.P., au risque de provoquer des réactions négatives dans les pays européens qui avaient salué le retour à la démocratie dans la vie politique amorcée par le roi, il y a quelques années.

Plusieurs hypothèses sont avancées parmi lesquelles trois reviennent avec insistance. Sur le plan intérieur, le souverain aurait cherché à discréditer l'U.S.F.P. qui a profité du consensus national créé par le conflit saharien et de la libéralisation qui en est résultée pour renforcer ses structures et canaliser à son profit le mécontentement provoqué par la crise économique et sociale. Sur le plan africain, le monarque aurait voulu à la fois confirmer le sérieux des engagements qu'il a souscrits à Nairobi tout en soulignant sa modération par rapport aux « surenchères » de l'U.S.F.P.

Il aurait voulu enfin rappeler qu'il existe entre Paris et Rabat des intérêts impliquant que les relations entre les deux gouvernements aient la priorité sur celles qui existent entre le P.S. et l'U.S.F.P. La rapidité avec laquelle a été publiée la mise au point du gouvernement marocain (*le Monde* du 12 septembre) répondant au communiqué du P.S., qui « exigeait la libération immédiate » de M^e Bouabid, et la tournure de ses formules lapidaires laissent d'ailleurs penser qu'elle a été rédigée par le roi lui-même.

Ayant ainsi fait connaître son point

de vue *urbi et orbi* en utilisant sciemment le même procédé que le parti socialiste français, Rabat n'a cependant pas cherché à envenimer les choses. En évitant toute démarche diplomatique auprès de l'ambassade de France ou du Quai d'Orsay, le trône a cherché à préserver le climat instauré par les récentes visites de M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, et de M. Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée. Reste à savoir si cette affaire ne laissera pas quand même des traces.

TANDIS QU'ISRAEL DIT CRAINDRE UN PUTSCH MILITAIRE
EGYPTIEN POUR EVITER DE RENDRE LE SINAI A L'EGYPTE
LE ROI DU MAROC CRAINT TOUT AUTANT UNE REVOLTE
DE SON ARMEE METTANT EN CAUSE LA PERENNITE DE
SON POUVOIR

A quelques semaines du voyage très important que doit effectuer le Président Mitterrand à Ryad, de nouveau le monde arabe est en effervescence.

Israël a-t-il organiser la chasse
aux sorcières en Egypte ?

1° - Il apparaît maintenant très clairement (selon certaines chancelleries occidentales) que c'est à l'instigation directe de M. Menahem Begin (lors de leur dernière rencontre à Alexandrie) que le Président Sadate a pris les mesures que l'on sait contre les Frères musulmans, les dirigeants coptes, mais aussi contre tous les opposants à sa politique, et singulièrement contre M. Hassaneim Heykal et les dirigeants de la gauche égyptienne ou du Wafd.

En effet, selon ces sources, le chef de l'Etat israélien a clairement dit au Président Sadate qu'Israël "hésiterait" à libérer la partie encore occupée du Sinai pour le printemps prochain, s'il ne cassait pas immédiatement, avant l'évacuation, les projets prêtés par Israël aux milieux de l'armée égyptienne de renverser le Raïs après cette évacuation.

En quelque sorte, les arrestations des religieux et des dirigeants de la gauche en Egypte n'aurait été qu'un camouflage et qu'une mise en garde indirecte à l'armée égyptienne, à la suite des manifestations anti-israéliennes importantes qui ont eu lieu en Egypte, après le bombardement par l'aviation israélienne du centre nucléaire irakien de Tammuz.

Les corrélations entre la situation au
Maroc et celle de l'Egypte

Curieusement, ce qui se passe depuis quelques mois au Maroc et qui vient de provoquer l'arrestation de tous les leaders de la gauche socialiste par la police du roi Hassan, est parti aussi de manifestations violentes, celles de Casablanca, au début de l'été, contre la dégradation économique du pays. Mais surtout aussi, si les émeutes de Casablanca ont joué leur rôle de détecteur dans la décision du roi marocain, elles ne sont pas les seules.

Ce qui a achevé de déterminer le monarque alaouite, c'est le fait que l'USFP avait demandé, à propos de l'affaire sahraoui, que la mise en oeuvre des décisions de Nairobi soit précédée d'un référendum autorisant le roi à appliquer ses décisions.

C'était à la fois remettre en cause le caractère infailible des décisions royales, mais c'était aussi exaspérer la contestation de l'armée contre la politique du roi Hassan.

→

Ainsi donc, la même peur, aux deux extrémités de l'Afrique, des leaders égyptien et marocain vis-à-vis de leur armée, les a engagé à arrêter leurs opposants et à baillonner leur opposition, pour tenter de conserver un pouvoir que les populations risquent de leur contester fondamentalement dans les mois qui viennent.

En Tunisie aussi

Quant à la Tunisie, son "combattant suprême", lui aussi contesté par son peuple, réagit avec violence contre les milieux religieux, quitte à en faire, comme Sadate, des "martyrs" en les arrêtant.

Comme on le voit, à la veille du voyage du Président de la République à Riyad, la situation est assez tendue, de Casablanca au Caire, tandis que les Israéliens se demandent toujours comment procéder pour ne pas appliquer jusqu'à son terme (l'évacuation de la dernière partie du Sinaï), l'ultime volet des accords de Camp David.

Tout cela, tandis que l'on évoque toujours aussi une possible opération occidentale contre la Libye, au besoin pensent certains, avec la coopération de l'armée du Président Sadate, qui y verrait là un moyen pour redorer son blason vis-à-vis de son armée.

Mais là aussi, si les Américains souhaitent "abattre" la politique réputée pro-soviétique du chef d'Etat libyen, il est moins certain que Washington et Tel-Aviv songent à "donner" au Caire les 180 millions de tonnes/an de brut libyen.

*

*

*

Paris précise que sa « préoccupation » au sujet de l'arrestation des dirigeants de l'U.S.F.P. exclut toute idée d'ingérence

Commentant pour la première fois la récente arrestation de cinq dirigeants de l'U.S.F.P., le porte-parole du ministère français des relations extérieures a déclaré, lundi 14 septembre, que le gouvernement français avait « noté avec inquiétude qu'une opposition s'est manifestée au Maroc sur l'application de la résolution du sommet de l'O.U.A. sur le Sahara occidental ». « Nous considérons, a-t-il dit, que la mise en œuvre du référendum d'autodétermination est la base de tout règlement de cette affaire. »

Rabat. — La déclaration du Quai d'Orsay au sujet de l'arrestation de M^e Bouabid et du référendum au Sahara occidental a été bien accueillie à Rabat et a incontestablement contribué à détendre l'atmosphère. Cela étant, les autorités marocaines à tous les niveaux continuent à commenter le communiqué du parti socialiste français « exigeant » la libération de M^e Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.).

« Le P.S. doit comprendre que nous ne sommes plus le protectorat de la France. Le terme « exiger » était, en tout état de cause, inadmissible. Ce langage est celui d'une époque révolue. Le P.S. doit se rendre compte qu'en agissant comme il l'a fait, il donne à penser à l'opinion marocaine que l'U.S.F.P. est un parti de l'étranger », nous a déclaré M. Ahardane, premier ministre par intérim.

Toutefois, devant l'émotion soulevée par l'arrestation de M^e Bouabid, les autorités s'attachent à la justifier. Le texte de l'U.S.F.P., soulignent-elles, contient des termes inacceptables qui mettent en cause l'autorité du roi, sont contraires à la loi et, au demeurant, ne font même pas l'unanimité au sein de ce parti. Les autorités mettent en cause en particulier le passage qui critique « l'optimisme de commande » avec lequel a été présentée au peuple marocain la résolution sur le référendum au Sahara occidental adoptée à Nairobi fin août par le comité ad hoc de l'O.U.A. De même, elles jugent avec une particulière sévérité le paragraphe dénonçant des méthodes qui « ne peuvent que laisser supposer une prédisposition à la résignation, voire à l'abandon éventuel de la souveraineté ma-

« Nous sommes néanmoins préoccupés, a-t-il ajouté, de voir que ces manifestations d'opposition aient abouti à des arrestations, dont celle de M. Bouabid, personnellement très connu et très estimé en France. »

Le porte-parole s'est refusé à tout autre commentaire, en indiquant que la justice marocaine a été saisie de ces arrestations, et que toute autre remarque pourrait être interprétée comme une ingérence dans les affaires intérieures marocaines.

De notre envoyé spécial

rocaïne sur les provinces du Sahara occidental.

Dans l'entourage du souverain on fait état de la lettre que lui a adressée M. Mitterrand peu après son élection, pour le presser d'accepter le référendum. On rappelle aussi qu'après le petit sommet de Nairobi, M. Claude Cheysson avait salué le « courage » de Hassan II qui avait accédé au vœu de la France et de la communauté internationale.

« Or, nous a dit M. Ahardane, c'est cette attitude qu'ont critiquée quelques dirigeants de l'U.S.F.P. en des termes qui ont entraîné leur arrestation, conformément à la loi. Il y a donc quelque contradiction à voir le P.S. français voler à leur secours comme il l'a fait, au risque de donner l'impression qu'il défend des thèses contraires à l'autodétermination. »

M. Ahardane s'étonne aussi de l'intransigeance des dirigeants de l'U.S.F.P., laquelle, dit-il, « avait exprimé ses réserves à l'égard de la marche verte décidée par le roi en octobre 1975 » pour la récupération du Sahara occidental. Enfin les socialistes marocains ayant souligné que l'arrestation de M^e Bouabid était sans précédent depuis l'indépendance, on précise dans les milieux proches du palais qu'il y a eu un cas analogue. « Lorsque le Maroc avait reconnu la Mauritanie, en 1969 au sommet islamique de Rabat, le parti de l'Istiqlal, aujourd'hui au pouvoir, avait publié un communiqué contestant la décision du roi dans des termes qui font penser à ceux de l'U.S.F.P. Les membres du bureau de l'Istiqlal avaient alors été arrêtés à l'exception d'Allal El Fassi », déclare-t-on dans ces milieux.

On précise aussi que si M. Bouabid n'a pas été épargné, contrairement au chef de l'Istiqlal, c'est parce que, lors de son interpellation, il a affirmé vouloir assumer seul la responsabilité de la rédaction du communiqué en tant que premier secrétaire du parti.

Enfin, soulignant la primauté des intérêts d'Etat sur les sentiments personnels et les solidarités partisans, les autorités notent qu'à la suite de l'élection de M. Mitterrand, Hassan II, en dépit de ses liens d'amitié avec M. Giscard d'Estaing, était intervenu auprès de plusieurs de ses pairs pour les dissuader de retirer des capitaux de France. Il avait également dépêché dans la péninsule arabe son plus ancien conseiller, M. Reda Guedira, pour expliquer aux dirigeants de

la région pourquoi il convenait de faire confiance à la nouvelle majorité.

Les autorités marocaines estiment enfin que le communiqué du Quai d'Orsay leur donne acte, en quelque sorte, de tout cela, mais elles souhaitent manifestement par leur déclaration que les opinions publiques en connaissent les détails, pour qu'il ne subsiste pas d'ambiguïté.

PAUL BALTA.

Le monde 16 sept 81

ACTUALITE POLITIQUE

TANDIS QUE LA FRANCE INTERVIENT DISCRE-
TEMENT EN FAVEUR DES PERSONNALITES SOCIA-
LISTES ARRETEES AU MAROC, Me BOUABID ET
SES AMIS COMPARAITRONT A NOUVEAU LUNDI
DEVANT LE TRIBUNAL

Après la condamnation précise de l'arrestation, par le roi Hassan II, des leaders
du Parti d'opposition socialiste, l'USFP, par les dirigeants du Parti socialiste
français, on attendait une prise de position certes discrète, mais efficace de
l'Exécutif français.

Une première manifestation de cette "intervention" a, en fait, été réalisée
mardi par la déclaration du porte-parole du Quai d'Orsay qui, tout en approuvant
"... la mise en oeuvre du référendum d'auto-détermination (sur le Sahara occi-
dental) est (bien) la base de tout règlement de cette affaire...", précise
cependant : "nous sommes néanmoins préoccupés de voir que ces manifestations
d'opposition (qui se sont manifestées) aient abouti à des arrestations dont
celle de Me Bouabid, personnellement très connu et très estimé en France".

Cette déclaration, selon nos informations avait été précédée d'une démarche plus
discrète, à l'échelon diplomatique.

En fait, les personnalités de l'USFP arrêtées par le roi Hassan et qui ont beau-
coup gêné le monarque chérifien en ne réclamant pas leur mise en liberté provisoire
comparaîtront à nouveau devant le tribunal, plus tôt que prévu, c'est-à-dire
lundi.

On rappellera à cette occasion ce que nous disions avant-hier, à propos notamment
de ces arrestations :

1°/ Que le roi du Maroc ne pouvait pas admettre que l'infailibilité de ses choix
puisse être mis en cause par un référendum préalable l'autorisant à mettre en
oeuvre celui concernant l'autodétermination du Sahara occidental.

2°/ Que ce référendum intérieur aurait relancé dans l'armée royale la contestation
des décisions mêmes du souverain.

Enfin, plusieurs personnalités du Parti socialiste français - dont les parlemen-
taires, nous dit-on - ont promis d'assister à titre d'observateurs à la séance
du tribunal de lundi prochain, mais l'Exécutif et le Quai d'Orsay hésiteraient
encore à autoriser les parlementaires, en tous les cas, à se rendre à Casablanca.

Epreuve de force avec l'USFP

M. Abderrahim Bouabid et quatre membres du bureau politique arrêtés et traduits en justice

L'épreuve de force engagée entre le pouvoir et l'opposition marocaine est arrivée à un nouveau tournant avec l'arrestation, dans la nuit du 8 au 9 septembre, du premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), M. Abderrahim Bouabid, et de plusieurs membres du Bureau politique de ce parti.

Les critiques adressées par le bureau politique de l'USFP à la résolution du Comité de mise en œuvre de l'OUA pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental sont à l'origine de ces arrestations, ainsi que l'a confirmé le 9 septembre une dépêche de l'agence nationale Maghreb Arabe Presse.

En proposant l'organisation d'un référendum « en vue d'appeler l'ensemble du peuple marocain à se prononcer clairement sur les décisions du Comité de mise en œuvre de Nairobi », l'USFP a mis implicitement en cause le roi Hassan II qui dirigeait la délégation marocaine dans la capitale kényane et qui a approuvé, malgré quelques réserves, la résolution adoptée (MTM des 4 septembre, p. 2266, et 11 septembre, p. 2321). Dans un communiqué publié à Rabat le 8 septembre, le bureau politique de l'USFP mettait, en effet, l'accent sur « les périls graves et réels qui menacent l'avenir de l'intégrité territoriale » du Maroc, exprimant notamment son opposition à la mise en place d'une « administration intérimaire » pour organiser et conduire le déroulement du scrutin, ainsi qu'aux bases retenues pour déterminer qui sera admis à participer au référendum.

Depuis près de trois mois déjà, l'USFP connaît une situation difficile. Après les événements sanglants de Casablanca, le 20 juin dernier, quelque 180 militants de l'USFP et de la Confédération démocratique du travail (CDT), qui avaient appelé à la grève générale pour protester contre la hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité, ont, en effet, été condamnés à des peines variant de trois mois avec sursis à trois ans et demi de prison ferme. L'organe de l'USFP, « Al Moharrir », plus fort tirage de la presse marocaine, est l'objet d'une mesure administrative de suspension depuis cette date et son rédacteur en chef, M. Mustapha Karchaoui, attend en prison de passer en jugement.

En fait, souligne l'AFP, les relations entre le pouvoir et l'opposition socialiste ont commencé à se détériorer sérieusement à l'occasion du référendum constitutionnel du 30 mai 1980, qui a eu notamment pour effet de prolonger de deux ans le mandat de la Chambre des représentants qui aurait dû arriver à expiration à l'automne 1981. Estimant que le parlement actuel ne représente pas le véritable rapport des forces politiques, l'USFP a laissé entendre que ses députés ne siègeraient plus à partir de la rentrée parlementaire d'octobre, ayant achevé le mandat de 4 ans pour lequel ils avaient été élus. Dans une conférence de presse tenue le 1^{er} juin dernier, avant les événements de Casablanca, le Roi Hassan II a déclaré qu'en se retirant du Parlement, l'USFP se retirerait du même coup de la vie démocratique et se placerait hors la loi.

Cependant, les événements de Casablanca et divers autres indices, comme le retrait des militants de l'USFP du congrès de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) il y a quelques jours, montrent que l'opposition socialiste risque de se faire déborder tant par les chômeurs et les paysans frappés par la sécheresse que par les mouvements gauchistes.

En fin de semaine dernière, on apprenait que le tribunal de Première instance de Rabat, réuni le 11 septembre, avait décidé de reporter à quinzaine le procès de M. Abderrahim Bouabid et de quatre autres membres du bureau politique de l'USFP.

● Le Parti socialiste français ayant, dans un communiqué publié le 9 septembre, « exigé la libération immédiate » des dirigeants socialistes arrêtés, le gouvernement marocain a immédiatement réagi en dénonçant « l'outrecuidance » de cette « immixtion » dans les affaires intérieures marocaines, ajoutant : « Le Maroc n'accepte aucune violation de son domicile et ce d'aucun pays quel qu'il soit ». La prise de position du PS et la prompt réponse du gouvernement marocain pourraient signifier, selon les observateurs, une certaine détérioration des relations franco-marocaines.



MAROC:

Pourquoi Hassan II a arrêté Bouabid

*Opposés au référendum sur le
Sahara et n'attendant plus rien
d'un pouvoir qui leur réserve un
rôle de figuration dans les
institutions, les socialistes ont saisi
la première occasion pour
embarrasser le roi.*

Hamid Barrada

*jeune Afrique
du 23/9/81*

Au cours de l'une des péripéties les plus mouvementées de la guerre d'Algérie, Jean-Paul Sartre avait ouvertement défié l'autorité de l'Etat. Certains collaborateurs du président de la République française, arguant que la loi était égale pour tous, suggérèrent d'inculper le philosophe. De Gaulle trancha souverainement : « *On n'arrête pas Voltaire !* »

Comparaison n'est pas raison. Abderrahim Bouabid n'est pas Jean-Paul Sartre. Hassan II n'est pas de Gaulle. Pourtant, entre le premier secrétaire de l'USFP (Union socialiste des forces populaires) et le monarque chérifien, il a toujours existé des relations régies par une loi non écrite, mais parfaitement vérifiable, selon laquelle le chef de l'opposition jouissait d'une immunité à toute épreuve. Les dirigeants de son parti qui comptent ont, à un moment ou à un autre, tâté de la prison ou été contraints de s'exiler quand ils n'ont pas été assassinés. Lui était intouchable.

Le 16 juillet 1963, après l'un des multiples complots qui ont défrayé la chronique, la police d'Oufkir procéda à l'arrestation de tous les dirigeants de l'UNFP (aujourd'hui USFP), alors qu'ils étaient en réu-

nion. Bouabid se trouvait dans le lot. Il fut relâché sans délai dès que le roi apprit la « méprise ». Hassan II avait été bien inspiré. Lorsque, moins de deux années plus tard, en mars 1965, éclatent les émeutes de Casablanca (déjà...), le monarque trouve un interlocuteur qui l'aide à sortir de la mauvaise passe : Abderrahim Bouabid. A quelques variantes près, le même scénario se répète à travers toute l'histoire tourmentée du Maroc indépendant.

Cette compréhension réciproque ne s'explique pas par on ne sait quelle indéfectible amitié entre le chef de l'Etat et le chef de l'opposition. Les deux hommes se sont combattus sans répit, à tel point que la vie politique a souvent pris l'allure d'un duel singulier entre eux. Mais tout se passait comme si chacun, quoi qu'il lui en coûtât, s'imposait scrupuleusement de ne pas dépasser certaines limites. A la modération de l'un répondait la mesure de l'autre. Tout sépare le socialiste du monarque, mais ils ont un égal sens de l'Etat.

Les historiens diront peut-être un jour ce que la balbutiante démocratie marocaine doit aujourd'hui à ce qu'il faut bien appeler l'alliance conflictuelle entre Hassan II et Abderrahim Bouabid. Les observateurs peuvent d'ores et déjà affirmer qu'avec l'arrestation du leader de l'opposition, une époque est révolue. Que s'est-il passé pour que le roi, rompant avec une tradition profondément ancrée, ordonne l'interpellation puis la mise en accusation d'Abderrahim Bouabid ? Quelles sont les conséquences de cette décision apparemment incompréhensible ?

Les conditions mêmes de l'arrestation du chef de l'opposition sont passablement surprenantes. A l'évidence, il a été décidé de ne plus ménager un homme qui jouissait de l'affection de Mohammed V et qui bénéficie d'une considération certaine à l'étranger comme à l'intérieur du pays.

Mardi 8 septembre, 22 h 30 : on sonne à la porte de sa villa confortable (mais sans plus) du quartier de l'Agdal à Rabat. L'inconnu refuse de décliner son identité, mais demande à parler à « *Si Abderrahim* ». Bouabid finit par aller voir lui-même. Il se trouve devant trois gaillards qui se présentent comme des « hommes de la Sûreté » et l'invitent à les suivre. Sans autre précision ni mandat d'arrêt. M^e Bouabid refuse d'obtempérer. On le bouscule, on tente de lui mettre les menottes, on réussit à le maîtriser. On s'abstient néanmoins de l'emmener de force.

Najat, l'épouse de M^e Bouabid, avait entre-temps téléphoné et alerté des amis et rapidement les témoins gênants s'étaient attroupés devant la villa de la rue Michlifane. La famille continue de téléphoner. A un moment, le préposé des postes intervient sur la ligne : « *Raccrochez, le ministre de l'Intérieur veut parler à Si Abderrahim.* » M. Driss Basri est bientôt au bout du fil. Mais les trois policiers empêchent Bouabid de communiquer avec le tout-puissant ministre. L'un d'eux, qui porte un survêtement, pénètre au salon pour prendre le combiné. On l'entend dire : « *Je suis Merzak, des R.G. Nous avons ordre de ne pas le laisser revenir chez lui.* »

Bouabid refuse toujours de monter dans l'une des quatre Simca 1000 qui stationnent à proximité de sa villa. Il n'acceptera de partir que dans la fourgonnette officielle blanc et rouge de la Sûreté nationale. Il est 23 h 45. Les policiers ne s'opposent pas à ce que M^e Mohamed Farouki l'accompagne. Cette sollicitude ne va pas sans quelques malentendus : ils avaient confondu l'avocat qui n'est pas un inconnu avec M. Mohamed Forkani, membre du Bureau politique (B.P.) de l'USFP. C'est seulement vers 3 h 30 du matin qu'ils admettront leur erreur et libéreront M^e Farouki...

L'interrogatoire de Abderrahim Bouabid est engagé aussitôt après l'arrivée au commissariat central. L'objet du délit est un communiqué du B.P. de son parti. Celui-ci était réuni depuis le 1^{er} septembre pour étudier le projet du référendum au Sahara décidé par l'OUA à Nairobi, les 24 et 25 août, et accepté par le roi du Maroc (J.A. n° 1079). L'USFP s'apprêtait, le mardi 7 septembre, à diffuser un texte dans lequel elle considérait que les résolutions de Nairobi II, contrairement à la position officielle, risquaient d'aboutir à l'abandon du Sahara. Et préconisait pour faire face « *aux périls graves et réels qui menacent l'intégrité territoriale de notre pays* », un « *référendum populaire et démocratique conformément à la Constitution* ».

En somme, l'USFP souhaitait un référendum dans l'ensemble du Maroc sur l'opportunité d'un référendum au Sahara. C'est cette position qui provoque la curiosité des policiers. Le leader de l'opposition leur répond en substance ceci : « *Nous estimons que les décisions prises à Nairobi II vont à l'encontre des intérêts du Maroc ; nous espérons nous tromper, mais quand des dangers pèsent sur une nation, il vaut mieux se tromper que se taire.* » Ses « interlocuteurs » ont des préoccupations moins élevées, du genre : qui a rédigé le texte ? Qui l'a tapé ? etc. « *En tant que premier secrétaire, je suis responsable de tout* », déclare le prévenu.

Vers 5 h 30 on conduit Abderrahim Bouabid au local de l'USFP pour constater que le texte incriminé y est bien imprimé et entreposé. Une heure plus tard, les policiers reviendront seuls pour saisir machines à écrire, ronéos et autres photocopieuses.

Dans l'après-midi, le premier secrétaire de l'USFP se voit notifier une inculpation d'atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat (article 188 du Code pénal). Il risque une peine de 5 à 30 ans de réclusion en temps de guerre, 1 à 5 ans en temps

La défense refuse de soulever les questions de procédure. « *Quand Abderrahim Bouabid est sur le banc des accusés, la forme devient dérisoire* », lance M^e Seddiki, collaborateur du chef de l'opposition et bâtonnier de Rabat. Au demeurant, on n'avait même pas pris la peine de demander la levée de l'immunité parlementaire pour les députés Lyazghi et Mansour. Nouveau coup de théâtre : le tribunal décide de « reporter le procès à quinzaine pour étudier le dossier ». La défense conserve son avantage : « *Nous pourrions réclamer la liberté provisoire pour nos clients, mais avec leur accord nous nous abstenons !* »

Dans cette épreuve de force, c'est sans doute l'opposition qui remporte la première manche. Abderrahim Bouabid broyait constamment du noir ces derniers mois et avait même pris un « coup de vieux » (alors qu'il n'a que 61 ans). Selon tous les témoignages, il est au meilleur de sa forme depuis son arrestation. « *C'est ce qui pouvait lui arriver de mieux !* » disent affectueusement ses intimes. Evoquant les deux cellules communicantes où il est incarcéré avec ses quatre compagnons, il a eu cette boutade : « *On nous a réservé une suite !* »

Cet homme qui a su rester fidèle à ses origines modestes ne semble être à l'aise que dans l'adversité. L'idée certaine qu'il a de sa valeur, conjuguée à une certaine idée qu'il a du Maroc, s'accommode mal du rôle d'éternel opposant où le Palais a réussi à le confiner. Depuis plus de vingt ans, il lui revient, à la tête de la gauche dont les combats généreux le disputent aux errements aventureux, de réparer les fautes de ses amis, de limiter les dégâts causés à son parti.

Et cela sans toujours être payé de retour.

En fait, c'est l'ensemble de l'USFP qui recouvre paradoxalement sa liberté de mouvements depuis qu'elle connaît à nouveau les prisons. Pour de bonnes et de moins bonnes raisons. A ce parti qui prend ses racines dans la lutte armée contre le protectorat, siéent encore davantage l'héroïsme et le martyre que le patient travail d'éducation et d'organisation que commandent pourtant ses choix socio-démocrates. Ce n'est pas par hasard si le slogan qui jaillit le plus souvent de ses profondeurs est un appel à « la persévérance » (Samidoun-Samidoun). Il faut préciser que les pratiques du pouvoir — comme l'attestent aussi bien la répression aveugle des émeutes de

Casablanca en juin que les circonstances de l'arrestation de Bouabid — ne facilitent pas la reconversion des esprits à la légalité démocratique.

L'évolution récente de la question du Sahara n'a pas rapproché le pouvoir de l'opposition. A lire attentivement le communiqué de l'USFP sur Nairobi II, on constate que les dirigeants de ce parti se demandent, avec sincérité sinon avec angoisse, si le roi Hassan II n'a pas fait des concessions qui l'entraîne-

raient trop loin ; si, très concrètement, le pays ne va pas perdre son Sahara après les lourds sacrifices qu'il a consentis pour le récupérer.

De fait, en s'en tenant scrupuleusement aux décisions de l'OUA et aux intentions connues ou prévisibles des antagonistes, on peut craindre que le référendum n'aboutisse à la sécession d'une partie du territoire considéré jusqu'à présent comme national. En tout cas, c'est la première fois à notre connaissance qu'on ignore les résultats d'un scrutin lié à l'histoire de la décolonisation. Nairobi II a réussi aux yeux de l'OUA parce que ses décisions sont nègre-blanc. C'est la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine.

On peut tout aussi bien, comme le fait Hassan II, souligner les avantages réels pour son pays (maintien de l'administration et de l'armée marocaine sur le territoire contesté, par exemple) ou insister avec l'USFP sur les inconvénients non moins réels (tels l'administration intérimaire ou le principe de permettre aux réfugiés venus des pays voisins de participer au scrutin). On peut parier que Hassan II, dont le savoir-faire n'est plus à démontrer, finira par l'emporter et conserver le Sahara. Mais il est également loisible de spéculer sur l'éventualité inverse.

Affaire de foi ou d'opinion.

Mais pourquoi les différences d'appréciations sur l'affaire du Sahara qui divisent la classe politique et qui ne datent pas d'aujourd'hui — l'opposition, par exemple, préconisait depuis 1975 d'en découdre avec l'Algérie, alors que le roi a systématiquement, et courageusement, pris sur lui d'éviter l'irréparable — donnent-elles soudain lieu à un affrontement sans merci ? Pourquoi la fameuse union sacrée s'est-elle dispersée comme poignée de sable ?

« Raccrochez, le ministre de l'Intérieur veut parler à Si Abderrahim »

de paix... Moins de vingt-quatre heures après son interpellation (exactement, le mercredi 9 septembre à 17 h), Abderrahim Bouabid est écroué à la prison d'El-Laalou.

Parallèlement, Mohamed Mansour, également membre du BP de l'USFP et l'une des figures les plus prestigieuses de la résistance, au temps du protectorat, est arrêté à Casablanca. Les autres dirigeants du parti sont activement recherchés. Mohamed Forkani — le vrai — est arrêté. Mohamed Lyazghi et Mohamed Aziz Lahbabi sont introuvables. Jeudi 10 septembre, ils se présentent spontanément à la police. Les recherches ne cessent pas pour autant, puisque de fins limiers tenteront de mettre la main sur eux en fouillant le domicile de Bouabid...

Deux jours après l'interpellation du chef de l'opposition, tous ses collègues du BP présents au Maroc (Abderrahmane Youssoufi, Moulay Mehdi Alaoui et le Dr Abdellatif

Benjelloun étaient à l'étranger) sont donc sous les verrous. Dès le lendemain vendredi 11 septembre, à 10 heures, ils sont jugés selon la procédure du flagrant délit.

D'emblée, le procès ne tourne pas à l'avantage de l'accusation. Le tribunal composé de jeunes magistrats n'en mène pas large devant la marée noire de la défense. Quelque deux cents avocats venus des quatre coins du pays ont revêtu leurs robes ! Coup de théâtre : le procureur déclare qu'il renonce à appliquer l'article 188 (atteinte à la sûreté extérieure). Seul est invoqué le Dahir du 29 juin 1935 (voir encadré). Les inculpés n'encourent donc plus que trois mois à deux ans de prison.

Jeune Afrique du 23
sept 81

« L'organisation d'un référendum sur le référendum pourrait être un moyen de pression sur l'administration intérimaire désignée par l'OUA au Sahara. »

EXCLUSIF

Abderrahim Bouabid devant la police

Nous avons réussi à nous procurer le procès-verbal de l'interrogatoire par la police de M^e Abderrahim Bouabid qui s'est déroulé dans la nuit du 8 au 9 septembre après l'arrestation mouvementée du Premier secrétaire de l'Union socialiste

des forces populaires (J.A. n° 1081). Nous en donnons ci-après la traduction de très larges extraits. La position de la formation socialiste — ainsi que l'état d'esprit de son leader — y apparaissent clairement.

Le 9/9/1981 à 1 heure du matin. Nous, Laroussi Abdeslam officier de police, chef par intérim du service régional de police judiciaire. Rabat.

Sur l'instruction de Monsieur le procureur général du roi auprès la cour d'appel de Rabat, nous avons mandé et entendu Monsieur Bouabid Abderrahim, Marocain, né en 1920 à Salé, fils de Moussa Bouabid et de Khadija ben al-Bazzaz, marié, père de 4 enfants, avocat, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, demeurant avenue Michlifane n° 4, quartier Agdal à Rabat...

Répondant à nos questions successives, il a déclaré :

Je n'ai pas d'antécédents judiciaires.

Oui, je reconnais que le communiqué [commentant Nairobi II, voir J.A. nos 1080 et 1081] émane du bureau politique de l'USFP. Je précise qu'en tant que premier secrétaire de ce parti j'assume la responsabilité du communiqué portant sur le Sahara marocain, aussi bien dans sa forme et son contenu. Je refuse cependant de révéler les noms des membres du bureau politique du parti qui ont participé avec moi à son élaboration.

Comme vous le savez, ce communiqué analyse dans les détails les résolutions du comité de l'OUA réuni à Nairobi [les 24 et 25 août]. Avant de prendre notre position, nous avons attendu d'avoir les textes officiels, rédigés en anglais et traduits en français. Nous avons alors



Abderrahim Bouabid répondant, au cours d'une interruption d'audience, aux questions des rares journalistes admis au prétoire.
« Sa Majesté pourrait aussi bien accepter notre proposition que la rejeter. »

constaté avec regret que certains journaux marocains ont donné une interprétation erronée des décisions de Nairobi. Ils ont négligé les précisions nécessaires qui auraient permis au peuple marocain de connaître la vérité et de prendre conscience des menaces qui pesaient sur la souveraineté marocaine et notre intégrité territoriale. Aussi bien était-il de notre devoir, en tant que parti d'opposition, et dans le

cadre de la légalité, d'exprimer notre opinion, nos réserves et nos craintes. Le point le plus important que nous citerons à titre d'exemple est la création de ce que l'on appelle l'« administration intérimaire au Sahara occidental ». Or cela signifie soit que notre appareil administratif au Sahara n'existe pas, soit qu'il n'est pas reconnu.

Le comité de Nairobi II a décidé que l'administration intérimaire sera dotée de tous les pouvoirs quant à l'organisation du référendum. Elle sera donc habilitée à établir les listes électorales, à contrôler le scrutin et à en proclamer les résultats.

Nous déplorons du fond du cœur que ces décisions ne parlent pas des populations ou des habitants du Sahara, mais d'ores et déjà du peuple sahraoui.

L'application à la lettre des décisions de Nairobi II ferait que l'administration marocaine deviendrait gelée et passive, comme si tout le pouvoir légitime nous était ôté. Nous pensons, contrairement à ce que certains journaux ont écrit, qu'une telle situation représenterait un danger certain pour notre intégrité territoriale et une remise en cause des sacrifices consentis pour elle par l'ensemble du peuple marocain.

Débat

Un second point soulevé par le communiqué de l'USFP concerne le nombre des participants au scrutin prévu par Nairobi II. Certes, Sa Majesté a déclaré qu'un dossier déposé aux Nations unies en 1974 précise que la population du Sahara occidental ne dépassait pas 74 000 âmes. Or, les résolutions de Nairobi II font en outre mention des réfugiés venus de Mauritanie, du Mali et d'autres pays voisins. Certains en viennent à dire que les Sahraoui qui pourraient participer au scrutin seraient 120 000 ; pour d'autres, leur nombre atteindrait 230 000 ou 250 000.

Selon les résolutions de Nairobi II, ces réfugiés ou ceux que l'on qualifie comme tels pourront pénétrer au Sahara marocain, de sorte qu'ils seraient trois fois plus nombreux que les vrais habitants. Et toutes ces opérations relèveront de l'administration intérimaire qui disposera de tous les pouvoirs. Comment peut-on laisser les adversaires de notre intégrité territoriale entrer chez nous et leur donner la liberté de combattre le Maroc ?

27